

# LES CAHIERS DES DROITS DE L'HOMME

Les Droits de l'Homme sont-ils proclamés? - Oui  
Sont-ils appliqués? - Non!

Revue tri-mensuelle paraissant le 10, le 20 et le 30

ABONNEMENTS D'UN AN

France . . . . . 25.00  
Pour les Ligeurs . . . 20.00  
Etranger . . . . . 30.00  
Pour les Ligeurs . . . 25.00

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

27, Rue Jean-Dolent, PARIS XIV<sup>e</sup>  
TÉL. Gobelins 25-32

Directeur : Emile KAHN

PRIX DU NUMÉRO : 1 fr.

Adresse Télégraphique :  
DROITHOM-PARIS  
Chèques postaux :  
c/c 218.25, PARIS

SOMMAIRE

POUR LE CONGRÈS DE 1934

RENOUVELLEMENT  
DU COMITÉ CENTRAL  
NOTICES STATUTAIRES

Bulletin de la Ligue des Droits de l'Homme

REVUE D'IDÉES POUR LE COMBAT.  
REVUE DE COMBAT PAR LES IDÉES.

10  
298

**U  
R  
S  
S**

Un Voyage unique!...

**CROISIÈRE** par la **SOVTORGFLOR**  
(via Anvers ou Londres)

**LENINGRAD 3 Jours**

**MOSCOU 4 Jours** et les

**FETES DU TRAVAIL**

**1<sup>er</sup> MAI 1934**

DÉPART 21 AVRIL -- RETOUR 7 MAI

A partir de . . . . . 1.850 fr.  
tout compris **PARIS - PARIS**

**CIRCUIT CONTINENTAL** par  
**VARSOVIE** A partir de 1.900 fr.

**INTOURIST** OFFICE DE VOYAGE ET DE TOURISME DE L'URSS  
ET TOUTES AGENCES DE VOYAGES

**12, Rue Auber - Opéra - PARIS**



**CARILLON**  
moderne  
mécanique  
garantie 5 ans  
**295**



**CHRONOMETRE RÉCLAME**  
garantie 5 ans  
**110**

**BIJOUTERIE  
HORLOGERIE  
JOAILLERIE  
ORFÈVRE**

**Tchéo**

Maison de Confiance fondée en 1874  
**150, B<sup>e</sup> Magenta - Paris**  
TRUDAINE 05-02

**GRAND CHOIX DE  
BIJOUX et DIAMANTS  
D'OCCASION**



Soleil  
garantie et bracelet  
véritable  
**500**



Saphir et diamants  
Certifiés  
**250**



**MENAGÈRE**  
Métal blanc  
garantie 5 ans  
prix 120 fr.  
prix 250 fr.  
an d'essai

**Achat et  
échange  
de tous  
bijoux**

**CATALOGUE GRATUIT**

(remise de 10 % aux ligueurs)

Ligueurs de la Seine. **BORIS**  
Ligueurs de province.  
l'artiste photographe bien connu du Tout Paris  
vous accueillera en ami:

**STUDIOD'ARTBORIS**

**59, Rue Saint-Antoine - Paris-4<sup>e</sup>**

Téléphone ARCHIVES 05-10

**LAPEAU**  
POUR  
**SOCIÉTÉS  
MAIRIES  
RESEMENTS**

**ARTICLES  
POUR  
BOTTILLONS**

**ADROBERT**  
TAIN (DOCKE)  
CATALOGUE FRANCO

**INSIGNES  
FLEURETTES  
TOUTES ARTICLES  
POUR FÊTES**

**ILLUMINATIONS  
FEUX & ARTIFICES**

**GRANDS VINS D'ANJOU, COTEAU DU LAYON**

La caisse 12 b. 96 fr. Rosé, la caisse 12 B., 60 fr. contre  
remboursement.

**GRAVELIN**, propriétaire,  
Saint-Aubin-de-Luigné (M.-et-L.)

**Tous vos amis connaissent-ils les Cahiers ?  
Voulez-vous qu'ils les reçoivent à titre  
d'essai ?**

**Envoyez-nous, dès aujourd'hui, les noms et  
les adresses de vos amis susceptibles de s'abonner  
à notre revue ; ils recevront notre service  
gratuit de propagande pendant un mois.**

**MIEL**

MULTIFLORE de la Sarthe, garanti pur et de  
ma récolte. Par seau de 3, 5 et 10 kg. : 30, 45  
et 80 fr. B. P. N. franco domicile. Paiement  
après réception. **BINET Louis**, apiculteur à Vi-  
braye (Sarthe).

**“ La Maison Antonin ESTABLET ”**

à **CHATEAUNEUF-DU-PAPE** (Vaucluse)

vous offre ses **BONS VINS DE TABLE DES  
COTES-DU-RHONE** à des conditions avantageuses.

*Prix et Echantillons sur demande*

Agent: accepte toutes régions

**ALBERT AÉLION**

CONSEIL JURIDIQUE

MEMBRE DE L'INSTITUT JURIDIQUE DE FRANCE  
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DU DÉVOUEMENT NATIONAL  
POUR SUITES ET DÉFENSES DEVANT TOUS TRIBUNAUX  
TOUS PROCÈS ET RECOURS EN JUSTICE

téléph. PROV. 41-73      **3, Rue Cadet - PARIS (9<sup>e</sup>)**

# CONGRÈS NATIONAL DE 1934

---

## Renouvellement du Comité central

En vertu des décisions du Congrès d'Amiens de 1933, un numéro spécial des *Cahiers* doit être consacré aux déclarations de candidature, une colonne étant réservée à chaque candidat, à l'exclusion de toute polémique.

C'est ce *Cahier* que nous publions aujourd'hui.

Les Sections y trouveront les notices qui nous ont été remises, soit par les candidats eux-mêmes, soit par ceux des ligues qui ont posé leur candidature. L'en-tête de chaque colonne donne le nom du candidat, et ses titres, avec l'indication « membre sortant » s'il appartient au tiers renouvelable du Comité central.

\*\*

*Ces notices sont précédées d'une liste générale des candidatures qui reproduit la liste envoyée par circulaire à toutes les Sections. Cette liste a été dressée en conformité des prescriptions du Congrès d'Amiens. Elle indique, pour chaque candidat : 1° son nom ; 2° sa fonction ; 3° s'il est, le cas échéant, membre sortant ; 4° entre parenthèses et en caractères gras, l'organisme qui a posé sa candidature (Comité central ou Fédération de... ou Section de...).*

Cette liste et les notices doivent, aux termes des résolutions d'Amiens, constituer la seule mention qui puisse être faite des candidatures auprès des Sections.

*En conséquence, toute autre recommandation publique d'un candidat, sous quelque forme que ce soit (circulaire proprement dite, journal, bulletin de Section ou de Fédération, etc.), est strictement interdite et sera considérée comme une cause d'annulation de l'élection du candidat recommandé.*

Tous les candidats s'étant engagés par écrit à respecter cette disposition, tout manquement devrait être considéré comme une manœuvre de nature à nuire aux candidatures soi-disant patronnées. Nous demandons aux Sections, **DANS L'INTERET COMMUN DE TOUS LES CANDIDATS ET DE CHACUN**, et pour l'application loyale des dispositions d'Amiens, **DE NOUS SIGNALER IMMEDIATEMENT TOUT ENVOI DE BULLETINS, CIRCULAIRES, JOURNAUX, RECOMMANDATIONS, SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT, QUI PARVIENDRAIT A LEUR CONNAISSANCE.**

\*\*

Il est rappelé que les Sections ont à élire — sur les bulletins qu'elles ont reçus à cet effet — **QUINZE MEMBRES RESIDANTS et QUATRE MEMBRES NON RESIDANTS.**

# LISTE DES CANDIDATS

## I. MEMBRES RÉSIDANTS

MM.

- Julien BARTHELEMY**, professeur de lycée, *membre sortant* (Comité central).
- Léon BAYLET**, ancien professeur de lycée, député de l'Hérault, *membre sortant* (Comité central).
- Gaston BERGERY**, député de Seine-et-Oise, *membre sortant* (Comité central).
- Marcel BLOCH**, avocat à la Cour d'appel de Paris (Section de Paris 7°).
- Georges BOURDON**, homme de lettres, *membre sortant* (Comité central).
- Georges BUISSON**, secrétaire adjoint de la C.G.T., *membre sortant* (Comité central).
- CANCOUET**, président de la 14<sup>e</sup> Section de Paris (Sections de Versailles, Paris 14°, St-Cyr-l'École, Meulan-les-Mureaux, Mantes, Le Cheylard, Feucherolles, Triel).
- Fernand CORCOS**, avocat à la Cour d'appel de Paris, *membre sortant* (Comité central).
- Gabriel CUDENET**, président de la Fédération de Seine-et-Oise (Section de Montsoult).
- Georges DEMARTIAL**, président de la Section de Meulan-les-Mureaux (Sections de Paris 14°, Saint-Cyr-l'École, Vincennes, Montsoult, Meulan-les-Mureaux, Sèvres, Chatou-le-Vésinet, Mantes, Le Cheylard, Feucherolles, Triel).
- Mme DUCHENE** (Section de Montsoult).
- Eugène FROT**, député du Loiret, ancien membre du Comité central (Comité central).
- René GERIN** (Section de Montsoult).
- Emile GUERRY**, contrôleur du factage à la Gare de l'Est, *membre non-résidant sortant* (Comité central).
- J. HADAMARD**, professeur au Collège de France, *membre sortant* (Comité central).
- A. Ferdinand HEROLD**, homme de lettres, vice-président de la Ligue, *membre sortant* (Comité central).
- Maurice HERSA NT**, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, *membre sortant* (Comité central).
- Marcel KANTZIER**, président de la 3<sup>e</sup> Section de Paris (Section de Paris 3°).
- Ernest LAFON E**, avocat à la Cour d'appel de Paris, député des Hautes-Alpes, *membre sortant* (Comité central).
- D<sup>r</sup> LEGRAIN** (Sections de Paris 14°, Saint-Cyr-l'École, Vincennes).
- André LESEUIRE**, président d'honneur de la Section de Fontenay-sous-Bois (Sections de Vincennes et de Fontenay-sous-Bois).
- Marcel LETRANGE**, président de la 15<sup>e</sup> Section de Paris (Sections de Paris 10°, 14°, 15°, Montsoult, Sèvres, Saint-Cyr-l'École).
- René MARTEL**, vice-président de la Section de Versailles (Sections de Versailles, Sèvres, Paris 14°, Saint-Cyr-l'École, Vincennes, Paris 15°).
- Raymond OFFICIER**, vice-président de la 14<sup>e</sup> Section de Paris (Sections de Paris 14°, Saint-Cyr-l'École).
- Roger PICARD**, professeur à la Faculté de Droit de Paris, vice-président de la Ligue, *membre sortant* (Comité central).
- Pierre RENA UDEL**, député du Var, *membre sortant* (Comité central).
- Général SAURET**, président d'honneur de la Section de Bois-Colombes (Section de Vincennes).
- Eugène TOZZA**, avocat à la Cour d'appel de Paris, vice-président de la 7<sup>e</sup> Section de Paris (Section de Paris 7°).
- Maurice VIOLLETTE**, avocat à la Cour d'appel de Paris, sénateur d'Eure-et-Loir, *membre sortant* (Comité central).
- Mlle Marthe WILLIAMS**, secrétaire de la 18<sup>e</sup> Section de Paris (Sections de Paris 14°, Saint-Cyr-l'École, Vincennes, Sèvres, Paris 10°, Paris 18° Grandes-Carrrières).

Soit 30 candidats pour 15 sièges à pourvoir

## II. MEMBRES NON RÉSIDANTS

MM.

- G. BOULLY**, député de l'Yonne, *membre sortant*.
- EMERY**, président de la Fédération du Rhône (Section de Paris 14°).
- René GOUNIN**, député de la Charente, *membre sortant*.
- Victor MATHIEU**, secrétaire général de la Fédération du Var (Fédérations : Bouches-du-Rhône, Aude, Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Gard, Var, Vaucluse. — Sections : Aix-en-Provence, Carcassonne, Reillanne).
- André MAUDE I**, président de la Fédération de la Charente-Inférieure (Sections de Royan et La Rochelle).
- Maurice MILHAUD**, président de la Fédération de la Haute-Savoie, *membre sortant*.
- Elie REYNIER**, président de la Fédération de l'Ardeche (Section du Cheylard).
- Paul RONIN**, président de la Section de Saint-Etienne (Section de Saint-Etienne).

Soit 8 candidats pour 4 sièges à pourvoir

# NOTICES

## I. CANDIDATS AUX SIÈGES DE MEMBRES RÉSIDANTS

### JULIEN BARTHELEMY

*Professeur de Lycée,  
Membre sortant.*

Une notice ? Six ans membre non résidant avant d'être résidant, ne suis-je pas suffisamment connu ? Aussi n'évoquerai-je qu'un moment de ma vie de militant pour quelques remarques touchant l'organisation du Comité central.

Président de Section à Wiesbaden, puis à Mayence, où j'étais professeur au lycée français, et président de la Fédération en Rhénanie, je suis resté, sans relâche, à la pointe du combat, pour dénoncer les menées nationalistes, les scandales, les gabegies, l'arbitraire, l'incurie, en honneur à l'armée du Rhin. Ligueurs, nous offrions aux Allemands un autre visage de la France : par exemple, aux 20.000 auditeurs venus, défilés, en juillet 1924, écouter F. Buisson à Mayence. Mais nous avons été parfois bien mal soutenus. Pourquoi ?

Le développement de la Ligue ne permet pas au Président ou au Secrétaire général d'étudier toujours très sérieusement chacune des milliers d'affaires reçues. Or, à part quelques questions présentées au Bureau, les membres du Comité ne discutent guère que de grands problèmes. Pratiquement, ils sont tenus à l'écart, ils ignorent presque tout des questions vitales des Sections. Et ces questions n'ont souvent de solutions que les insuffisants avis des anonymes conseils juridiques, les transmissions de réponses ministérielles ou les seules décisions du Secrétaire général.

A mon avis, une place plus grande dans le Comité doit être faite à la province, avec possibilité pour les membres non résidants d'assister à certaines séances. Et, alors qu'actuellement une bonne moitié des résidants ne paraissent presque jamais aux réunions du Comité — comme à celles de leurs Sections d'ailleurs — il faut obtenir de tous un maximum d'assiduité. Par une judicieuse division du travail, il convient surtout que tous les membres puissent et doivent s'intéresser à la vie des Sections et Fédérations.

...Ma position au point de vue international ? D'un mot — la place m'étant mesurée — : faire de la démocratie une réalité exemplaire, et « placer au-dessus de tout l'intérêt sacré de la paix. »

### LEON BAYLET

*Ancien professeur de lycée  
député de l'Hérault  
Membre sortant.*

Notre collègue, Léon Baylet, a passé toute sa vie à servir de son mieux l'Université. Tour à tour répétiteur ou professeur aux lycées de Perpignan, Carcassonne, Montpellier, Nîmes, Tarbes, Bordeaux, Marseille, il a été, partout, à la fois un professeur consciencieux et un militant républicain sans défaillance.

En 1898, au moment où s'est fondée la Ligue des Droits de l'Homme, Léon Baylet était professeur au lycée de Tarbes, dans un milieu qui était alors réactionnaire et militariste. C'est là qu'il fut un des fondateurs de la Ligue en créant une Section qui comptait quelques professeurs, et qui s'honorait surtout d'avoir dans ses rangs M. Mielie, professeur admirable qui vient de mourir récemment et qui a laissé à Tarbes un souvenir impérissable.

Partout où il est passé, Léon Baylet a participé à l'administration municipale : conseiller municipal de Nîmes, de Bordeaux, de Marseille, notre ami a dirigé à l'Hôtel-de-Ville de Marseille un des services administratifs les plus importants. Pendant quatre ans, il a donné dans ce poste de choix la mesure de son travail, de son dévouement et de sa probité.

A Bordeaux (de 1908 à 1921), notre ami a consacré toute sa vie à la Ligue. Il a réorganisé la Fédération départementale de la Gironde et a été, à son départ de Bordeaux, nommé Président d'honneur de la Fédération.

Pendant trois ans, de 1929 à 1932, Léon Baylet s'est uniquement consacré à la propagande pour l'organisation de la paix, sous les auspices de la Ligue des Droits de l'Homme. Appelé dans un grand nombre de Fédérations, en Algérie, en Corse, il a exalté l'œuvre de la Ligue, raconté l'affaire Dreyfus, commenté la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen; par son ardente parole et son activité jamais lassée, il a réussi à créer de nombreuses Sections.

Pendant son séjour à Marseille (1921-1931), notre ami Léon Baylet, Président de la Fédération des Bouches-du-Rhône, a été à la tête du mouvement de protestation contre le fascisme italien et les crimes de Mussolini. Du Rhône à la frontière italienne, il a participé à tous les meetings qui ont été organisés contre la dictature. A l'Hôtel-de-Ville, il s'est montré le protecteur des Italiens proscrits, qui trouvaient toujours auprès de lui l'appui le plus fraternel.

Elu député de l'Hérault en 1932, Léon Baylet n'a pas cessé de participer à l'action militante de la Ligue, et il est allé porter la bonne parole partout où on a fait appel à son concours.

**GASTON BERGERY**

*Avocat à la Cour d'Appel de Paris,*  
Membre sortant.

A l'Armistice, appelé au secrétariat de la Conférence de la Paix, puis nommé secrétaire général adjoint de la Commission des Réparations. En 1924, il devient chef de Cabinet du ministre des Affaires étrangères, président du Conseil. Négociateur à la Conférence de Londres pour la mise en vigueur du plan Dawes (1924) et à la Conférence financière de Paris (1925). Participe à la session de 1924 de la S.D.N. En 1925, chargé par le nouveau ministre des Affaires étrangères d'une mission aux Etats-Unis. Membre de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre de 1928 à 1933. Nommé rapporteur en 1932 de la question des dettes interalliées, de celles des réparations et du désarmement. A fait en 1932-33-34 près d'une centaine de conférences contre la guerre et contre le fascisme à la demande, notamment, des Sections de la Ligue et de la L.A. U.R.S. En 1932, Président du Groupe franco-russe à la Chambre et vice-président du Groupe parlementaire radical-socialiste. En 1933, quitte le Parti radical-socialiste parce qu'il considère que le radicalisme au pouvoir a abandonné le programme sur la base duquel il y avait été porté. En 1934, il démissionne de la Chambre pour se représenter devant le suffrage universel qu'il estime avoir été dupé depuis deux ans par les gouvernements successifs — et défilé ouvertement par l'émeute du 6 février.

**MARCEL BLOCH**

*Avocat à la Cour d'Appel de Paris.*

Né le 19 août 1892 à Lyon, Marcel Bloch perdit la vue à l'âge de 5 ans. Fit néanmoins de bonnes études au lycée de Lyon, puis à l'Université de la même ville.

Docteur en droit, avocat inscrit au barreau de Paris, déploie une grande activité professionnelle.

Il fut successivement Président de l'Union des jeunes avocats à la Cour de Paris dont il demeure Président d'honneur. Elu membre du Comité de l'Association nationale des avocats de France.

Marcel Bloch est bien connu dans le monde politique où il milite depuis de nombreuses années.

Il est l'auteur d'*Evasion* publié aux Editions Mornay et couronné par l'Académie Française.

Il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, en raison de son dévouement aux causes humanitaires pendant la guerre.

**GEORGES BOURDON***Homme de Lettres,***Membre sortant.**

Georges Bourdon est l'un des fondateurs de la Ligue. Il appartient, dès le début, au Comité central dont il est actuellement le doyen d'élection, et qu'il n'a pas quitté depuis 35 ans.

Jeune journaliste, il se jeta avec fougue dans la mêlée. Alors que la presse dans son ensemble défendait le mensonge officiel de la culpabilité de Dreyfus, il avait discerné l'illégalité de la condamnation d'abord, puis la monstrueuse injustice. Georges Bourdon fut de la première phalange des dreyfusards : avec Francis de Pressensé, Pierre Quillard, Mathias Morhardt, il mena campagne à Paris et en province pour la vérité et la justice.

Les dreyfusards obtinrent un premier succès puisque la sentence de 1894 fut cassée. Mais le procès recommençait à Rennes. Georges Bourdon s'y retrouva au premier rang avec ses anciens. Il mit au service de la bonne cause ses connaissances de technicien : il organisa le service du compte rendu sténographique. Grâce à quoi le public de bonne foi put suivre les débats et se rendre compte des procédés odieux des accusateurs de Dreyfus. Mais le professionnel ne faisait pas disparaître le militant : Georges Bourdon fut arrêté au cours du procès. Ce sont là des titres de noblesse pour un ligueur.

Au cours de sa carrière, Georges Bourdon a toujours appliqué les principes qui inspirèrent les dreyfusards : il servit la vérité sous toutes ses formes.

En un temps où l'opinion française s'intéresse peu aux événements extérieurs, il s'applique à la renseigner honnêtement, exactement. Initiateur avec Jules Huret du grand reportage, il fait une enquête au pays des tzars. Il en rapporte un livre, *la Russie libre*, dont M. Paul Boyer, administrateur de l'École des langues orientales, a écrit qu'on ne saurait étudier l'histoire de la pré-révolution de 1905 sans s'y référer.

Il publie ensuite les *Journées de Casablanca*. Cet ouvrage, qui fait état de documents officiels inédits, est encore une contribution à l'histoire : il n'est pas d'autre récit authentique des débuts de la conquête du Maroc.

Enfin, peu de temps avant la guerre, paraît *l'Enigme allemande*, qui fut commentée dans le monde entier, et qui tentait courageusement, à la veille même de la guerre, d'apaiser le conflit franco-allemand. Ainsi l'action publique de Georges Bourdon se poursuit, égale à elle-même : servir la cause de la paix, défendre la cause de la démocratie, par une information consciencieuse et véridique. Et c'est encore la même inspiration qui le guide lorsqu'il donne ses soins à l'organisation syndicale des journalistes, qui l'ont chargé de la défense de leurs intérêts matériels et moraux.

La vie de Georges Bourdon est d'une parfaite unité. Etudiant, il combat le boulangisme au Quartier latin. Journaliste, il participe, au premier rang, à la bataille dreyfusarde. Homme de lettres, il sert la vérité. Syndicaliste, il s'efforce de moraliser sa profession. Les fondateurs de la Ligue l'envoient au Comité central : il ne cesse d'y défendre leur idéal et il ne fut pas, ces temps derniers, le moins ardent dans la bataille contre le fascisme, pour les libertés républicaines.

**GEORGES BUISSON***Secrétaire-adjoint de la C. G. T.***Membre sortant.**

Lorsque commença la campagne pour la révision du procès Dreyfus, Georges Buisson avait vingt ans. Il se rangea aussitôt parmi les défenseurs de la justice et de la vérité, adhéra à la Ligue et fit pour elle des conférences dans le département de l'Eure, où il habitait.

Cette campagne, menée avec toute la fougue de la jeunesse, lui valut la perte de son emploi. Georges Buisson vint se fixer à Paris, où il s'inscrivit aussitôt à la Section Goutte d'Or-Chapelle, dont il fut le secrétaire en 1910, et le président de 1923 à 1930. Depuis 1927, il est membre du Comité central.

Buisson est un militant syndicaliste. Secrétaire général de la Fédération des employés, il a maintes fois représenté les travailleurs français dans les assemblées internationales : Conférence internationale économique, Conférences internationales du B.I.T., congrès syndicaux, etc. Il est actuellement le représentant de la C.G.T. française au Comité directeur de la Fédération syndicale internationale.

Depuis plusieurs années, il consacre ses efforts à la réalisation et à l'organisation des Assurances sociales, qu'il défend dans diverses publications, notamment dans le *Peuple* et dans le *Bulletin Ouvrier des Assurances sociales*, dont il est le directeur. C'est à son initiative qu'est due la création des caisses ouvrières « Le Travail », qui groupent actuellement quatre cent cinquante mille adhérents.

Une liste, réduite, des fonctions qu'il remplit, donnera une idée de l'activité de ce militant.

Secrétaire-adjoint de la C.G.T. ;

Secrétaire général de la Fédération nationale des Caisses « Le Travail » ;

Secrétaire général de la Fédération nationale des Caisses départementales ;

Membre du Conseil national économique, du Conseil supérieur des Assurances sociales, de la Caisse générale de garantie, du Comité de direction de la Caisse nationale des retraites, etc.

## LUCIEN CANCOUET

*Président de la Section de Paris-14<sup>e</sup>.*

Une dure enfance. A 12 ans, apprenti boucher. Son expérience directe de l'oppression sociale en fait, tout jeune, un syndicaliste ardent. A 16 ans, sur le pavé, part au Hêvre, y travaille aux « Forges et Chantiers » puis revient peiner à Paris comme docker, ouvrier à la Raffinerie Say, manoeuvre à la Compagnie des compteurs. A 19 ans, ses études aux Cours du Soir lui permettent de devenir étalonneur-électricien.

Août 1914 : expédié à la guerre. Au front, il a le bonheur de rencontrer Alain (engagé volontaire à 47 ans). Le philosophe influe profondément sur le jeune ouvrier. Observateur d'artillerie — donc en contact avec les premières lignes — il combat en Champagne (1915), à Verdun (1916), en Italie (1917), dans la Somme et finalement dans l'Aisne (1918) avec la Division marocaine de Mangin.

Démobilisé, il entre aux Chemins de Fer de l'Etat et devient bientôt Secrétaire du Syndicat. Depuis, il milite sans cesse, participe aux Congrès de la C.G.T., lutte pour l'unité syndicale (1931), organise des rencontres internationales de cheminots (Cologne, 11 novembre 1932 ; Barcelone, septembre 1933).

Ligueur, il anime la XIV<sup>e</sup> Section, fait des tournées de conférences, prend une part active aux Congrès de Rennes (Désarmement), de Biarritz, de Vichy (Syndicalisme), de Paris et d'Amiens.

Le candidat soutiendrait au Comité central les idées suivantes :

1<sup>o</sup> La Ligue, dans la tourmente actuelle, ne joue pas un rôle à sa mesure. Face aux Pouvoirs, elle devrait incarner la volonté justicière du peuple entier. Elle le pourrait si le peuple la sentait aussi libre, aussi audacieuse, aussi dégagée de routine et d'attaches politiques et nationales que du temps de l'Affaire Dreyfus.

2<sup>o</sup> Contre le Fascisme, la Ligue ne luttera efficacement qu'en se rénovant, en se retrempeant dans le peuple et dans la jeunesse, en se détachant, corps et âme, de « l'élite » parisienne (haute politique, haute administration, grande presse, etc...). Plus de vaines déclamations contre le Fascisme des pays voisins. C'est chez nous qu'il faut briser les abus des privilégiés, les menées de bandes de factieux, le régime dictatorial des colonies françaises. Epurer la République coûte que coûte, ou périr.

3<sup>o</sup> Contre la guerre et l'esprit de guerre. La Ligue, pour réconcilier les peuples tous trompés, devait, dès 1918, et doit encore exiger la lumière sur les impostures de 1914-1918 (responsabilités, traités secrets, etc...) qui divisent encore l'Europe. La Ligue doit signifier aux gouvernants que, plus jamais, elle ne couvrira leurs fautes en refaisant « L'Union sacrée ». La Ligue doit exiger que les gouvernants trouvent toujours des solutions d'apaisement. Si odieux que puisse nous sembler le régime intérieur allemand, une entente franco-allemande s'impose plus que jamais (par une révision tardive des traités selon la Justice et l'Egalité). La Ligue doit répudier tout ce qui entretient ou aggrave l'hostilité franco-allemande. Ni interventions, ni « sanctions » étrangères ne rendront ni ne conserveront, à aucun peuple, sa vraie liberté. A tout prix donc, sauver la Paix. La Paix avant tout et par dessus tout.

## FERNAND CORCOS

*Avocat à la Cour d'Appel de Paris,**Membre sortant.*

J'obéis à la règle et je dirai quelques mots à mes affectionnés collègues de toutes les Sections de France — connus et inconnus.

Je collabore effectivement à la Ligue depuis sa fondation. C'est le plus clair de ma vie et en vérité sa trame quotidienne. Voici trente-cinq ans ou plus que je suis aux côtés de ses animateurs. J'en puis les évoquer en moi, ardents et combattifs, de même que nos meetings, nos Congrès, nos assemblées générales d'autrefois, dans toutes les salles de Paris ou de province.

La Ligue doit être fière de son œuvre qui est le constant labourage de la conscience française, dans les sillons de laquelle elle jette le germe de sa pensée.

Il faut bien que son idéologie présente quelque vertu pour que, en des temps où le scandale n'est pas rare, jamais aucun de ses dirigeants n'ait pu être souillé de la moindre éclaboussure. Compter seulement dans ses rangs implique une certaine qualité d'âme. Nos Sections les plus modestes le savent, où se cherchent et se trouvent les hommes dévoués au bien public.

Amis de la Ligue, nous avons conscience de préserver, d'élargir le patrimoine d'honneur civique à nous légué par nos ancêtres de la grande Révolution. Forts de leurs enseignements et les poussant plus avant, nous voulons, de la République politique, parvenir à la République de gestion économique où tous les citoyens seront souverains pour leur part de travail et de profit, comme ils le sont aujourd'hui, si insuffisamment hélas ! par leur bulletin de vote.

Je souhaite que le Comité central soit le point de jonction et de coordination de vos aspirations communes. Je désire que l'harmonie y règne, pour la fécondité de son labeur. Toutes les associations, tous les groupements d'action publique, dont le surgissement fut contemporain du nôtre, se sont disloqués et puis évanouis dans l'indifférence commune ou sous le choc de la corruption. Seule, impassible et puissante, nourrie du vaste apport de ses cent quatre-vingt mille nobles militants, la Ligue des Droits de l'Homme, votre Ligue, comme une tour battue du flot, marque les points intangibles de la terre de France.

Aux militants, mes électeurs, je donne la cordiale assurance de mon dévouement renouvelé.

## GABRIEL CUDENET

*Président de la Fédération de : Seine-et-Oise.*

Journaliste. Débute à l'*Oeuvre* en 1920. Rédacteur à l'*Ere Nouvelle*, puis rédacteur en chef de ce journal. Appelé en 1930 par le Président Daladier à la rédaction en chef de la *République*. Y mène une campagne ardente contre les cabinets Tardieu-Laval.

Dénonce l'attitude antifrançaise du roi Alphonse XIII pendant la guerre et révèle l'existence de la fameuse correspondance radiotélégraphique entre le roi d'Espagne et l'empereur d'Allemagne.

Candidat aux élections législatives de 1932 contre M. Charles Reibel, réalise au second tour le blocage des voix de gauche sur un programme très hardi et n'est battu que de justesse.

Après la bataille électorale, renonce à la rédaction en chef de la *République* pour se consacrer plus spécialement, par la parole, à la défense des idées de gauche.

Vice-président du Parti radical-socialiste, appartenant à la fraction de gauche de ce parti.

Membre du Conseil des Associations pour la Société des Nations. A été délégué aux assemblées internationales et est intervenu plusieurs fois pour réclamer la suppression de la fabrication et du commerce privé des armes.

Président de la Section de Brunoy de la Ligue des Droits de l'Homme depuis 1929.

Président de la Fédération départementale de la Ligue des Droits de l'Homme depuis 1932, chaque fois réélu à l'unanimité. Prend une part active à la vie de la Ligue.

Propagandiste de la Ligue. A fait dans toute la France des conférences pour défendre l'idéal des ligueurs et notamment l'idéal suprême : la Paix.

## GEORGES DEMARTIAL

*Président*

*de la Section de Meulan-les-Mureaux.*

a) *Mon activité comme ligueur.* — Avant la guerre, campagnes pour la réforme administrative.

La guerre supprimant tous les Droits de l'homme et le mensonge étant son aliment, il semble qu'en 1914 la Ligue, créée pour la défense de ces droits et de la vérité, se devait d'adopter une attitude de recueillement. Sa direction en jugea autrement et la mobilisa dans « l'Union sacrée », pour « la guerre jusqu'au bout ». Alors naquit, parmi les plus de cinquante ans, le mouvement « minoritaire » pour la Paix et pour la Vérité, auquel, non sans dommage pour mes intérêts, je participai dès le début avec Séverine, Charles Gide, Oscar Bloch, Morhardt, etc...

La guerre finie, la direction de la Ligue aurait pu au moins, comme tant d'autres (Lord Cecil, ex-ministre du blocus, M. Nitti, ex-premier ministre italien, etc...) reconnaître « qu'on avait beaucoup menti ». Elle a toujours éludé la question. Ainsi s'est développée une opposition dont j'ai montré la légitimité en faisant dans mes livres, articles, brochures, le procès des faussetés et mensonges de guerre, notamment les falsifications du *Livre jaune*, ce qui m'a valu de la part de l'Association des Croix de feu qui venait de se créer, une dénonciation au Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur.

Si cette action est restée si longtemps sans grand écho dans la Ligue, c'est que, faute d'un réel contrôle démocratique, la Direction, maîtresse en fait du recrutement du Comité central, maîtresse du budget et surtout maîtresse des *Cahiers*, ainsi que je l'ai montré au cours de l'année dernière dans le Bulletin de ma Section, a pu jusqu'ici opposer aux critiques une force d'inertie pratiquement insurmontable. Néanmoins, candidat l'an dernier, près de 68.000 voix ont bien voulu se porter sur mon nom. C'est sur les instances de mes collègues et amis que je me représente cette année. Candidat d'opposition, puisque les circonstances le veulent. Mais non d'opposition systématique, puisque le manifeste de la direction contre l'émeute du 6 février a été, sur ma proposition, affiché dans les 24 heures dans les 27 communes de ma Section.

b) *Mon programme.* — Face aux pouvoirs, la Ligue devrait : Incarner la défense des gouvernés, toujours plus ou moins trompés, et apporter dans ce rôle autant de hardiesse, de liberté, de résistance aux préjugés nationaux que du temps de l'Affaire Dreyfus ; exiger l'application des Droits de l'homme qui ne sont encore, comme on lit sur la couverture des *Cahiers*, que proclamés, c'est-à-dire dénoncer sans relâche les injustices sociales, les abus, la corruption et la sottise ; dissiper enfin l'immense imposture de 1914-1918 qui empoisonne encore l'Europe, juger toujours les autres peuples (Allemagne, Italie, Russie, etc...) aussi impartialement que nous voulons être jugés, chercher dans la Justice et l'Egalité l'entente franco-allemande, et réclamer le Désarmement général.

## Mme DUCHENE (1)

## EUGENE FROT

Député du Loiret,

Ancien membre du Comité central.

Eugène Frot a été membre du Comité central de 1928 à la fin de 1932 où, appelé au gouvernement, les statuts lui ont fait obligation de se retirer.

Sa carrière ministérielle est connue de tous : sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil dans le cabinet Paul-Boncour ; ministre de la Marine marchande dans le premier cabinet Daladier ; ministre du Travail dans le cabinet Albert Sarraut ; ministre de la Marine marchande, puis du Travail dans le cabinet Chautemps, il s'est appliqué surtout à faire triompher les revendications ouvrières.

Appelé, dans le cabinet Daladier, au Ministère de l'Intérieur, il a osé se séparer de M. Chiappe. On sait la suite, et notamment avec quelle énergie et quel courage il a tenu tête à l'émeute du 6 février. On a pu dire que, par sa fermeté, il a sauvé les libertés publiques et évité la guerre civile.

Cette attitude lui a valu les haines inexpiables de la réaction. Dès le renvoi de M. Chiappe, l'*Action française* lançait l'appel à l'assassinat d'Eugène Frot. Au lendemain du 6 février, les menaces ont redoublé, qui ne sont point menaces vaines puisqu'elles ont entraîné jusqu'au seuil du meurtre de pauvres esprits égarés.

Devant ce déchaînement de fureur et de violence, le Comité central a décidé de représenter Frot aux suffrages des ligueurs.

La réaction attend une riposte : elle doit venir, par la réélection de Frot, de la Ligue tout entière.

(1) La notice réglementaire a été demandée à Mme Duchêne, par lettre du 6 février et réclamée par lettres des 20 février et 12 mars.

Nous n'avons reçu aucune notice.

## RENE GERIN

Né en 1892. Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé des lettres. A fait toute la guerre dans l'infanterie ; en est revenu capitaine, avec trois blessures, trois citations et la Légion d'honneur.

Professeur, s'est, bientôt après la guerre, consacré au journalisme ; a collaboré notamment à l'*Oeuvre*, à *Paris-Matinal*, au *Quotidien*, à *Monde*, etc.

A jugé bon, en 1928, de protester contre la Grande Chancellerie, lorsqu'elle radia pour cinq ans Georges Demartial ; fut amené à étudier de près les origines du conflit de 1914, et à contro-verser avec Poincaré. Est devenu intégralement pacifiste. A renvoyé au ministre de la Guerre tous ses papiers militaires, et refuse obstinément d'en accepter d'autres ; pour ce motif est périodiquement « puni » de 8 jours de prison. Se garde de provoquer les jeunes gens à l'objection de conscience ; mais conseille ouvertement aux anciens combattants devenus pacifistes de pratiquer l'objection de conscience comme il l'a pratiquée lui-même : en renvoyant au ministre leurs fascicules de mobilisation.

Adhérent, depuis 1925, au parti socialiste S.F.I.O.

Depuis avril 1933, secrétaire général de la Ligue internationale des Combattants de la Paix.

En cas d'élection au Comité central, y soutiendrait le programme suivant :

1° Lutter sans merci contre les puissances d'argent et contre la vénalité des gens en place. Flétrir et combattre toutes les oppressions intérieures. Face aux dangers présents, préconiser, organiser même la résistance et, s'il le faut, la révolution contre les bandes organisées qui tendent à instaurer une dictature en France. Intensifier la propagande auprès des jeunes.

2° Vouloir, sans aucune réserve, et par tous les moyens, la paix internationale. Remplacer le dérisoire organisme de Genève, société de gouvernements, par une véritable société des peuples.

Organiser le désarmement moral, prélude du désarmement matériel total. Préparer les esprits au refus de toute participation à toute guerre étrangère, en luttant contre les duperies et sophismes bellicistes, tels que : recherche de la « sécurité », légitimité de la défense nationale (assimilée à tort à la défense individuelle), possibilité de « défendre » aujourd'hui un pays par les armes, etc., etc...

## EMILE GUERRY

**Contrôleur du factage à la gare de l'Est,  
Membre non-résidant sortant.**

Je m'étais juré de ne jamais solliciter les suffrages de mes concitoyens. Mais l'impitoyable Secrétaire général de la Ligue me rappelle que le Congrès d'Amiens a exigé des candidats au Comité central, une notice récapitulative de leurs services. C'est ennuyeux, parce qu'un candidat, quel qu'il soit, est toujours tenté de faire son propre éloge. Mais je me soumetts à la règle sans trahir mon serment, puisque : 1° il s'agit d'un mandat gratuit ; 2° les électeurs sont des électeurs de qualité particulière.

Présenté par ma Fédération marnaise, je suis entré au Comité central en 1932. Depuis ce jour-là, je n'ai jamais manqué une seule séance.

Depuis 22 ans je préside la Section d'Épernay, une des plus actives et florissantes de France.

En 1925, les 33 Sections de la Marne me mirent à leur tête. Elles m'ont constamment réélu à l'unanimité.

Ma passion à servir la démocratie, que je crois imparfaite, malgré qu'elle soit le moins mauvais des régimes, fait que je ne suis jamais satisfait. Je la voudrais resplendissante de justice et de bonté. Elle en est loin.

Ce qui m'indigne le plus, c'est l'aveuglement des républicains qui s'épuisent en disputes stériles au lieu de réaliser. Dans ce vocable « républicains », j'englobe tous ceux, hommes et femmes, des extrémistes les plus audacieux aux pacifistes plus lents, mais consciencieux, formant une chaîne ininterrompue, une sorte d'armée du progrès, qui aspirent à débarrasser les sociétés humaines de leurs tares ancestrales aussi bien que de leurs vices modernes, matériels ou mentaux : domination de la richesse, esclavage prolétarien, superstitions avilissantes, etc.

L'opulence et le paupérisme sont les pôles de deux immoralités. La tranquillité générale est dans la satiété ; le machinisme aidant, celle-ci n'est plus qu'une question d'organisation. Pas de liberté pour l'affamé ; ses révoltes restent légitimes.

Mon rôle au Comité central ? Aider mes collègues, les pousser à préférer l'acte au verbe. Là aussi on parle trop (j'allais dire trop bien) et trop longtemps. Ces hommes sont honnêtes et chargés de talent.

Je puis différer d'avis avec eux, sans cesser de les estimer. J'admire le Président, même quand je suis en désaccord avec lui.

Là aussi je m'efforcerais de rester ce que j'ai toujours été : un travailleur modeste, ardent et juste, ne connaissant de plaisir véritable que celui d'être utile, éloigné de la faiblesse et de la haine à l'égard de ceux qui errent de bonne foi.

Pour cette besogne-là, ligues, je reste à votre service ; jugez.

**J. HADAMARD,**  
*Professeur au Collège de France,*  
**Membre sortant.**

Hadamard (Jacques), membre de l'Académie des Sciences, professeur au Collège de France, à l'École Polytechnique et à l'École Centrale, est né en 1865 à Versailles, d'une famille lorraine. Son père, professeur aux Lycées Charlemagne et Louis-le-Grand, né à Metz, avait opté en 1871 pour la France.

M. Hadamard venait d'être rappelé de Bordeaux (où il professait à la Faculté des Sciences), lorsqu'éclata la reprise de l'Affaire Dreyfus par les révélations de Scheurer-Kestner. Il prit part à l'Assemblée constitutive de la Ligue en 1898. Il eut à témoigner à l'enquête de la Cour de Cassation, au Procès de Rennes, à propos d'une conversation qu'il avait eue avec Painlevé, où il exprimait son indignation de la condamnation de 1894, et que l'Etat-Major avait falsifiée complètement pour essayer de la transformer en une charge contre le Capitaine Dreyfus.

Il a, depuis la guerre, émis à deux reprises des suggestions susceptibles d'en éviter le retour. Une première fois, dans les *Cahiers des Droits de l'Homme*, il a montré la nécessité de la définition de l'agresseur et formulé en termes précis cette définition. L'article publié par les *Cahiers* est antérieur de deux ans à la proposition faite par Herriot à Genève presque dans les mêmes termes. M. Hadamard avait, il est vrai, été précédé dans cette voie par M. Gaston Moch, avec lequel il est d'ailleurs en accord complet d'idées à ce sujet ; mais son projet ajoute deux précisions importantes qui ont été négligées dans le protocole de Genève et qu'il serait essentiel, le cas échéant, d'y incorporer.

En second lieu, en 1930, dans la *Paix par le Droit*, il a indiqué la nécessité absolue et urgente de sanctionner par des accords internationaux, véritables traités d'une nature nouvelle, l'interdiction de toute tendance belliqueuse ou nationaliste dans l'enseignement donné à la jeunesse. La proposition, postérieure d'un an, présentée par la Pologne à la S.D.N. n'est que le développement de cette idée fondamentale.

Internationaliste et pacifiste dès sa vingtième année, convaincu dès cette époque que l'existence de patries distinctes, farouchement jalouses de leurs intérêts, prêtes à les faire triompher à tout prix, et en particulier par la force dès qu'elles s'en croient la possibilité, est un préjugé profondément absurde et un fléau pour l'humanité, il n'adhère, par contre, à aucun degré à l'idée de la non-résistance pour un pays attaqué. Cette doctrine ne saurait, en tout cas, à son avis, être admise en ce moment par la France, ni surtout par la Ligue des Droits de l'Homme, parce que la France a les Droits de l'Homme à défendre et que sa soumission à la volonté allemande, par exemple (alors que la volonté allemande serait la volonté hitlérienne), signifierait l'anéantissement de ces droits. Les divers moyens proposés pour paralyser l'action militaire seraient de mise, à son avis, dans le pays agresseur (aux termes de la définition qu'il a proposée) et dans lui seul.

M. Hadamard est membre du Comité central depuis 1909.

**A.-F. HEROLD**  
*Homme de Lettres, Vice-Président de la Ligue,*  
**Membre sortant.**

A.-Ferdinand Herold est le petit-fils de L.-J.-Ferdinand Herold, l'auteur de *Zampa* et du *Pré-aux-Clercs*, et le fils de Ferdinand Herold, sénateur, préfet de la Seine, qui laïcisa, de 1879 à 1881, les écoles de Paris. Il est ancien élève de la Faculté des Lettres de Paris, de l'École des Chartes et de l'École des Hautes Etudes.

Poète, auteur dramatique, critique, journaliste, il a collaboré à de nombreuses revues littéraires ou politiques et à plusieurs quotidiens de Paris ou de province. Il a dirigé, avec Francis de Pressensé et Pierre Quillard, *l'Européen*, courrier international hebdomadaire. Il a dirigé, pendant quelques années, la section de littérature à l'École des Hautes Etudes sociales.

Il avait été, au temps des luttes contre le boulangisme, vice-président du Comité antiboulangiste des étudiants. Il fut des premiers à combattre pour la revision du procès Dreyfus.

Il est membre de la Ligue depuis la fondation. Il siège au Comité central depuis 1905. Il en a été élu vice-président en 1913 et, depuis lors, constamment réélu.

Faut-il ajouter que Ferdinand Herold a été le compagnon de lutte de Pressensé, l'ami le plus cher de Pierre Quillard, et qu'il demeure l'un des plus fermes, l'un des plus vaillants propagandistes de la Ligue ?

**MAURICE HERSANT**

*Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour  
de Cassation,  
Membre sortant.*

En 1920, à la mort de M. Jean Raynal, membre du Comité central, M. Maurice Hersant lui succédait dans sa charge d'avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation.

Il a, depuis cette date, prodigué aux causes que défend la Ligue son dévouement et son talent.

La réparation des erreurs judiciaires a été depuis l'origine l'une des tâches essentielles de la Ligue. Chaque fois que sur nos instances un pourvoi en révision a été transmis à la Cour de Cassation, c'est M. Maurice Hersant qui l'a soutenu. Il a plaidé avec une rare générosité presque toutes les grandes affaires de conseils de guerre et la Ligue lui doit la réhabilitation de Bersot, de Loiseau, de Dupré, de Gonsard, de Guiniéri, de Strimelle. Il fut l'avocat du docteur Platon, il est actuellement celui de Louis Adam.

Elu membre du Comité central en 1928, il a continué à rendre à la Ligue les plus précieux services. Toujours prêt à aider, à conseiller les ligueurs qui s'adressent à lui, il a étudié pour le Comité maints problèmes délicats, s'est chargé avec bonne grâce de plus d'un dossier difficile.

Si son activité ne fut pas toujours publique (beaucoup de ses études ont paru sous la forme anonyme d'un « rapport des conseils juridiques »), elle a été de chaque jour.

Au Comité central, M. Maurice Hersant a apporté des avis longuement réfléchis, mesurés et sages. Soucieux d'une justice éclairée et humaine, il a été au premier rang de toutes les campagnes de la Ligue pour la réforme des lois insuffisantes ou périmées.

En le maintenant au Comité central, les ligueurs rendront hommage à l'un de ceux qui ont fait le plus pour la défense des innocents injustement condamnés et pour le triomphe de toutes les causes justes.

**MARCEL KANTZER**

*M. Marcel Kantzer nous a fait savoir, par lettre du 13 mars, qu'il retire sa candidature.*

**ERNEST LAFONT**

**Avocat à la Cour d'Appel de Paris,  
Député des Hautes-Alpes,  
Membre sortant.**

Ernest Lafont, né à Lyon le 26 juillet 1879, est docteur en droit et avocat à la Cour.

Maire de Firminy (Loire) en 1912, il a été député de la Loire de 1912 à 1928 ; il est, depuis 1928, député des Hautes-Alpes.

Ligueur dans l'âme, démocrate et pacifiste militant, Ernest Lafont n'a pas attendu d'entrer au Comité central pour collaborer étroitement à son œuvre. Non seulement il soutenait à la Chambre les grandes causes qui sont celles de la Ligue, mais il apportait un concours infatigable à la refonte des statuts qui, dans leurs grandes lignes, nous régissent encore.

Entré au Comité central en 1926 comme membre non résidant, élu membre résidant en 1932, Lafont a été l'un des parlementaires qui ont marqué le plus d'assiduité aux séances. Son sens républicain, ses connaissances juridiques, l'expérience aigüe des milieux politiques, joints à une verve légendaire, ont fait de lui une des figures les plus populaires du Parlement et de la Ligue.

Bornons-nous à rappeler ici que c'est Ernest Lafont qui, à la fin de 1928, en séance à la Commission des finances de la Chambre, découvrit sous les apparences anodines des articles 70 et 71 de la loi de finances, la violation des lois sur les congrégations et la séparation des Eglises et de l'Etat. C'est lui qui poussa le premier cri d'alarme. C'est grâce à lui que les républicains, désormais avertis, se dressèrent contre les fameux articles et en obtinrent finalement l'abandon devant le Sénat.

**D<sup>r</sup> LEGRAIN**

**Médecin aliéniste.**

*Mes plates-formes :*

- 1° Revision des traités de paix ;
- 2° Contre les séquestrations arbitraires ;
- 3° Pour l'expertise contradictoire en matière pénale.

## ANDRE LESEURRE (1)

## MARCEL LETRANGE

*Président de la Section de Paris-15°.*

Marcel Létrange, président de la XV<sup>e</sup> Section, secrétaire à la propagande de la Fédération de la Seine depuis de très nombreuses années, entend défendre le programme suivant, dont il indique les grandes lignes :

## 1° Le redressement de la Ligue.

La Ligue, dans le désarroi actuel, ne joue pas un rôle à sa mesure. Face aux pouvoirs toujours corrompus et corrupteurs, elle pourrait incarner la volonté de justice du peuple.

Pour cela, il faudrait que le peuple la sente aussi hardie, aussi libre, aussi dégagée de toute routine, de tout esprit de parti, de tout esprit nationaliste que du temps de l'affaire Dreyfus.

## 2° Contre l'oppression.

A l'intérieur, ce serait à la Ligue d'animer partout, ou même de former le « front commun » contre le fascisme. Pour y réussir, elle doit se détacher de tous les milieux dirigeants (haute politique, haute administration, grande presse, etc.), bref se retremper dans le peuple et dans la jeunesse pour exiger assez rudement l'épuration de la République. Elle doit briser effectivement les abus de nos pouvoirs publics et privés, les menées des bandes fascistes organisées, et aussi le régime dictatorial des colonies françaises.

## 3° Contre la guerre et l'esprit de guerre.

A l'extérieur, la Ligue, pour réconcilier les peuples, tous trompés, aurait dû et doit encore exiger la lumière sur les mensonges nationalistes de guerre, qui divisent toujours l'Europe.

La Ligue, en tout cas, doit signifier aux gouvernants que, plus jamais, elle ne couvrira leurs fautes en refaisant l'Union sacrée. Elle doit exiger d'eux qu'ils trouvent coûte que coûte des solutions d'apaisement, au besoin par une révision des traités selon la justice et l'égalité. Tout ce qui peut entretenir ou aggraver la mésentente des deux pays doit être répudié par la Ligue. Aucune intervention ni sanction ne conservera, ni ne rendra à aucun peuple sa vraie liberté. A tout prix donc la Ligue doit sauver la paix : « La paix avant tout et par-dessus tout ! »

(1) La notice réglementaire a été demandée à M. Lesseurre par lettre du 6 février et réclamée par lettre du 12 mars.

Nous n'avons reçu aucune notice.

## RENE MARTEL

*Vice-Président de la Section de Versailles.*

Né le 23 août 1893 à Baume-les-Dames (Doubs), agrégé de l'Université, diplômé de l'École des langues orientales vivantes (langue russe), actuellement professeur au lycée Rollin à Paris. A enseigné en France, à Sens, Chartres et Paris. Détaché, pendant 5 ans, à l'Université de Ljubljana (Yougoslavie) ; 2 ans d'études et d'enquêtes dans l'Europe centrale et orientale.

Nombreux ouvrages sur l'Europe centrale et orientale, dont les principaux sont : *Les frontières orientales de l'Allemagne, La France et la Pologne, Le mouvement antiréligieux en U.R.S.S.* Collaboré, depuis dix ans, à la publication des archives russes.

Vice-Président de la Section de Versailles, membre du Conseil fédéral de Seine-et-Oise. Nombreuses conférences dans les Sections, interventions aux Congrès de Vichy, de Paris et d'Amiens.

Le candidat, au Comité central, soutiendrait les idées suivantes :

1° Nécessité de redresser la politique de la Ligue qui, à l'heure actuelle, est loin de jouer le rôle que son organisation, le nombre et la qualité de ses militants pourraient et devraient lui assigner. Plus d'indépendance à l'égard des gouvernants, plus de hardiesse et de décision. Il faut que ressuscite la Ligue de l'affaire Dreyfus ;

2° A l'intérieur, la Ligue devrait prendre la tête de la campagne contre le fascisme, exiger des pouvoirs publics le désarmement, puis la dissolution des groupements fascistes (Action française, Jeunesses patriotes, Croix de feu). Il faut qu'elle aille au peuple et à la jeunesse et qu'elle réclame, rudement, l'épuration de la République, en se détachant sans hésiter de tous les milieux dirigeants, tels que la grande presse, le monde politique, où son action ne saurait que s'affaiblir et se compromettre. Elle doit dénoncer sans trêve l'action de la féodalité économique, véritable inspiratrice du fascisme sous toutes ses formes ;

3° En politique extérieure, la Ligue doit travailler à la réconciliation des peuples, sous également trompés par les mensonges des nationalismes sur les origines de la guerre, révéler le complot international des marchands de canons, vendant et livrant, en pleine guerre, leurs patries respectives, dévoiler l'hypocrisie de l'Union sacrée. Il ne faut pas que cette duperie, réalisée à la faveur de circonstances exceptionnelles habilement exploitées, permette, une fois encore, aux véritables coupables de se dérober. La Ligue doit faire savoir aux gouvernants qu'elle ne couvrira plus leurs fautes à la faveur de l'Union sacrée.

Pour assurer la paix de l'Europe, une seule voie reste ouverte : la révision des traités. En attendant qu'un règlement d'ensemble puisse être réalisé, il faut, quelle que soit notre aversion légitime pour le régime intérieur allemand, travailler à l'entente franco-allemande, unique gage de la paix de l'Europe, à la seule condition que cet accord ne puisse devenir une menace pour l'Union soviétique. Il convient donc d'écarter et de combattre avec la plus grande énergie tout ce qui serait susceptible d'entretenir ou d'aggraver la mésentente entre les deux pays, éloigner toute idée d'intervention ou de sanctions généralisées de guerres. A la politique d'hégémonie, aux groupements d'Etats, à la psychose des alliances, substituons, dans un esprit de justice intégrale et de solidarité fraternelle, le réalisme fécond des solutions d'apaisement, des accords directs de peuple à peuple, notre volonté de sauver, à tout prix, la Paix et, avec elle, la liberté.

## RAYMOND OFFNER

*Vice-Président de la Section de Paris-14°.*

Raymond Offner, né à Pantin (Seine), le 11 juillet 1896, est homme de lettres.

De bonne heure, il s'est mêlé aux batailles sociales et politiques.

Pour mieux diffuser ses idées, il s'est adonné à la littérature et aux conférences.

La Société des Gens de Lettres, la Société des Orateurs et Conférenciers, le Syndicat des Journalistes et écrivains, et de multiples académies de province l'ont reçu dans leur sein, il y a déjà plusieurs années.

La Ligue Internationale des Combattants de la Paix a tenu à le nommer membre de son Comité d'honneur. Pour reconnaître ses qualités littéraires, en même temps que les services rendus à la cause pacifiste et sociale, on lui a décerné quatorze prix littéraires, dont le Grand Prix de la Paix (jury présidé par Victor Margueritte).

Il est l'auteur d'une dizaine de livres et de brochures à tendances sociales, philosophiques et pacifistes, tels : *Mourir* (préface de Barbedette), *Balkans* (préface de Heinrich Mann), *Pax* (préface de Victor Margueritte), etc. Il a porté le nombre de ses conférences à 150 par an. Elles sont d'origine pacifistes, politico-sociales et littéraires ; ces dernières ont eu pour cadre la Sorbonne.

Il a été élu à l'unanimité Président de la Libre-Pensée du 14<sup>e</sup> arrondissement et vice-président de la 14<sup>e</sup> Section de la Ligue des Droits de l'Homme.

Ancien secrétaire général de la Ligue internationale contre l'antisémitisme, il a conservé dans tous les milieux des amitiés profondes qui lui permettent une action publique plus étendue et, de ce fait, plus efficace.

**ROGER PICARD**

*Professeur à la Faculté de Droit de Paris,  
Vice-Président de la Ligue,  
Membre sortant.*

Ligueur depuis environ 25 ans ; membre du Comité central depuis 1923 ; trésorier général de 1928 à 1933 ; vice-président de la Ligue depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1933.

Professeur à la Faculté de droit de Paris.

N'est inscrit à aucun parti politique, mais n'a cessé de s'occuper, par l'étude et par la pratique, des questions sociales. Exerce encore actuellement les fonctions de :

Président de l'Office français du travail à domicile ;

Secrétaire de l'Association française pour le progrès social ;

Membre du Conseil national économique (délégué de la Fédération nationale des coopératives de consommation) ;

Membre du Conseil supérieur des assurances sociales.

Auteur de plusieurs ouvrages et de nombreux articles sur les questions sociales, économiques et financières, ces derniers parus dans les journaux et périodiques français et étrangers, spécialisés ou non.

Désire voir la Ligue continuer à rester au-dessus des partis, à défendre la paix, les libertés publiques et les droits individuels et à renforcer son action d'éducatrice morale de la démocratie.

**PIERRE RENAUDEL**

*Député du Var,  
Membre sortant.*

Malade et contraint à s'absenter de Paris pour quelques mois, Pierre Renaudel n'a pu rédiger sa notice.

Mais est-il nécessaire de le présenter aux ligueurs ?

Qui ne le connaît, dans la Ligue et hors de la Ligue ?

Sa droiture, son courage, sa probité sont légendaires.

Il a été le collaborateur immédiat, le confident de Jaurès, et il est resté le gardien fidèle de sa mémoire et de sa pensée.

Membre du Comité central depuis 1920, il s'est dépensé sans compter pour la Ligue. Assidu aux séances tant que sa santé et la multiplicité des tâches qu'il assume lui en ont donné le loisir, il a prêté son concours puissant à un grand nombre de nos Congrès. Dès que sa santé rétablie lui permettra de reprendre une activité momentanément suspendue, il se promet de resserrer sa collaboration à l'œuvre de la Ligue.

Aussi bien n'a-t-il pas cessé de la soutenir, du dehors, en défendant partout ses principes et ses méthodes.

Démocrate et pacifiste ardent, fondant le socialisme sur la démocratie, la paix sur la justice et la coopération internationales, c'est lui qui, à Genève, dans une rencontre mémorable, a osé tenir tête aux représentants de Mussolini et dénoncer avec éclat la malfaisance du fascisme.

A l'heure où ce même fascisme dessine en France sa menace, où la résistance démocratique s'organise autour de la Ligue, la réélection de Renaudel au Comité central prendra la valeur d'un symbole : elle signifiera, chez tous les ligueurs, l'approbation de l'action menée jusqu'à ce jour par le Comité central et la volonté d'un redoublement de vigilance et de fermeté.

**GENERAL SAURET**

*Président d'Honneur  
de la Section de Bois-Colombes.*

Actif, énergique et modeste, dreyfusard de la première heure, républicain éprouvé, laïc et pacifiste fervent.

Orateur net et précis, doué d'une rare érudition, n'a cessé d'apporter la bonne parole tant à la Fédération de la Seine que dans grand nombre de Sections à Paris et en province et surtout dans les régions même les plus hostiles aux idées défendues par la Ligue. A fait depuis 1929 plus de cent conférences sur l'organisation et la consolidation de la paix mondiale.

Envoyer le général Sauret au Comité central c'est lui permettre de se consacrer aux grandes questions qui passionnent les ligueurs et à l'étude desquelles il pourra apporter avec sa foi républicaine et démocratique et ses sentiments de justice le fruit de sa longue expérience.

C'est enfin rendre hommage à un ardent propagandiste de la paix, digne continuateur des Percin et des Sarrail.

*(Notice fournie par la Section de Bois-Colombes).*

**EUGENE TOZZA**

*Avocat à la Cour d'Appel de Paris,  
Vice-Président de la Section de Paris-7<sup>e</sup>.*

Né le 8 juin 1883 à Paris.

Licencié en droit et licencié ès-lettres.

Avocat à la Cour de Paris depuis 1908.

Juge de paix suppléant à Paris (VIII<sup>e</sup>).

Mobilisé aux chasseurs à pied ; trois citations et Légion d'honneur.

Membre de la 7<sup>e</sup> Section depuis 1921 et vice-président depuis plusieurs années.

M<sup>e</sup> Tozza est un homme modeste et pondéré, ferme et courageux, dont le talent oratoire s'accompagne d'une conviction profonde, sentie, sincère ; sa vie est probe et loyale ; il repousse tout ce qui est ruse ou habileté ; il est fier et digne ; son esprit est clair, précis et concis, son caractère est énergique, mais toujours conciliant et sans faiblesse.

M<sup>e</sup> Tozza a fait de nombreuses études et les a exposées : sur la justice militaire ; sur la justice civile et sur la magistrature en France. Il a fait de nombreuses conférences, surtout sur la liberté de pensée en France et dans les Colonies et aussi sur l'idéal moral, républicain et démocratique.

M<sup>e</sup> Tozza fera bonne figure au Comité central et il honorera la Ligue des Droits de l'Homme

*(Notice fournie par la Section de Paris VII<sup>e</sup>).*

**MAURICE VIOLLETTE**

*Avocat à la Cour d'Appel de Paris,  
Sénateur d'Eure-et-Loir,  
Membre sortant.*

Vous me demandez de vous envoyer une notice de 50 lignes sur ma candidature.

Je crois que c'est bien inutile. J'ai l'honneur d'appartenir au Comité central depuis plus de dix ans et, en cette occasion, j'ai représenté le Comité central dans de nombreux congrès. Je crois par suite que personne, dans la Ligue, n'ignore ni mes tendances, ni mes opinions.

J'appartiens au Parlement depuis 1902, avec une interruption de 4 ans, de 1919 à 1924, lors de la grande crise de folie nationaliste.

J'ai toujours compris mon rôle parlementaire comme celui d'un militant républicain, et je réclame l'honneur d'avoir instruit le procès Tardieu dans l'affaire de la N'Goko-Sangha.

**Mlle MARTHE WILLIAMS**

*Secrétaire de la Section de Paris-18°  
(Grandes Carrières).*

Est depuis six années la Secrétaire de la 18<sup>e</sup> Section, qui n'a pas de Président. S'est toujours activement occupée de la bonne marche de sa Section, qui se réunit régulièrement une fois par mois. A transmis au Comité central de nombreuses interventions, tant pour des cas particuliers que sur des sujets d'ordre général. Est très connue dans les milieux pacifistes par son action de militante. A fait dans les Congrès des interventions remarquées (Rennes et Amiens) et de nombreuses conférences, tant dans les milieux de la Ligue que dans les milieux sympathisants.

La candidate estime que, dans la période actuelle, décisive pour l'avenir de nos libertés et la paix mondiale, le Comité central doit répondre par la promptitude des décisions, la netteté des attitudes, l'intensité de l'action à la volonté militante des Sections.

Elle soutiendrait au Comité central les idées suivantes :

1° Une lutte impitoyable contre le fascisme. La Ligue ne joue pas un rôle à sa mesure, manque de combativité et d'énergie vis-à-vis des Pouvoirs publics. La Ligue doit se détacher complètement de tous les milieux dirigeants (haute politique, haute administration, haute presse), afin de pouvoir s'élever librement et violemment contre toute injustice.

2° Une lutte contre la guerre et l'esprit de guerre. En exigeant le désarmement de la France, seul moyen d'empêcher l'Allemagne de réarmer. En recherchant, quelle que soit notre aversion pour son régime intérieur, une entente loyale avec l'Allemagne, unique sauvegarde de paix. A tout prix sauver la paix, la paix sans réserve, la paix au-dessus de tout.

## II. CANDIDATS AUX SIÈGES DE MEMBRES NON RÉSIDANTS

### GEORGES BOULLY

*Député de l'Yonne,*

*Membre sortant.*

Né en 1877.

Ancien professeur d'École normale et d'École primaire supérieure.

Vice-président de la Fédération départementale de l'Yonne, a contribué à la fondation ou au développement de la plupart des Sections du département.

Président de la Section de Sens.

Elu député de l'Yonne en 1924. Réélu en 1932.

Vice-président du Groupe parlementaire de la Ligue.

### EMERY

*Président de la Fédération du Rhône.*

Présenté, à mon insu d'ailleurs, comme candidat au Comité central, je ne puis me dérober à ce qui serait, aujourd'hui, une grave responsabilité beaucoup plus encore qu'un honneur. Pour tout ligueur, il ne doit y avoir dorénavant que deux questions qui comptent : la lutte contre le fascisme, la lutte contre la guerre. Et ce sont seulement les méthodes et les tactiques qui prêtent à discussion.

Pour combattre le fascisme, en France même, la Ligue doit cesser de compter sur un personnel politique discrédité et sur des institutions parlementaires impopulaires et inefficaces. Renonçant à une simple défensive qui ne peut conduire qu'à la défaite, condamnant l'opportunisme et la politique des concessions par laquelle la République allemande s'est suicidée, elle doit, en collaboration étroite avec les syndicats ouvriers et administratifs, promouvoir une réforme organique ou, pour parler net, une révolution qui, par la nationalisation du crédit et des industries-clefs, assurerait l'existence d'une véritable démocratie sociale, libérée de la dictature des puissances d'argent et de leur presse.

Contre la guerre, la Ligue doit d'abord, dans tous les cas, se désolidariser des responsables d'une politique extérieure équivoque et velléitaire, de la « politique à deux visages » où se combinent la phraséologie pacifiste et le conservatisme nationaliste et militaire des actes. Elle doit maintenir inflexiblement les principes essentiels de toute action pacifiste : révision des traités, désarmement contrôlé, mais général et immédiat, recherche d'ententes publiques avec tous les Etats, quel que soit leur régime intérieur, réorganisation d'une Société des Nations viable, fondée sur la pleine égalité des droits des contractants et libre de toute attache envers le traité de Versailles.

**RENE GOUNIN**

*Député de la Charente,  
Membre sortant.*

Ancien élève d'Ecole normale d'instituteurs, a renoncé à l'enseignement pour se consacrer aux travaux agricoles.

Militant de la Ligue dès son retour de la guerre. A fait tous les dimanches et souvent dans la semaine de nombreuses causeries et conférences dans le département. Convaincu, actif et passionné, a conquis au bout de peu de temps une notoriété justifiée et une autorité légitime à la Fédération départementale qu'il préside depuis 1924.

Sous sa présidence, la Fédération dont il est resté le puissant animateur, a fait des progrès qui l'ont placée aux tous premiers rangs des Fédérations : de 1.200 membres adhérents qu'elle comptait en 1922, son effectif est passé à près de 5.000 en 1931. A organisé notamment dans les 53 Sections de la Charente une conférence sur le désarmement.

Membre du Comité central depuis 1932.

**VICTOR MATHIEU**

*Secrétaire général de la Fédération du Var.*

V. Mathieu est né à Toulon, le 9 mars 1892. Elevé dans un milieu essentiellement laïque, tout jeune, il s'est consacré à la propagande des idées démocratiques.

A l'âge de 20 ans, en 1912, il adhère en même temps à la Ligue des Droits de l'Homme, au Parti socialiste et au Syndicat des instituteurs.

Après la guerre, il est choisi par la Fédération du Var comme secrétaire adjoint, puis comme trésorier fédéral et enfin il est appelé au poste de Secrétaire fédéral qu'il occupe depuis plusieurs années au sein d'une Fédération qui, chaque année, voit s'accroître son importance.

Tant au cours des nombreuses réunions données, par la Ligue, dans le Var, que dans la presse, il a fait preuve d'une activité étonnante en faveur des idées démocratiques et de l'idéal de la Ligue.

Son action s'est étendue au delà des limites du département du Var puisque, d'accord avec les Fédérations, il a pris l'initiative de réunir les bureaux des Fédérations de la Région méditerranéenne en un Comité interfédéral qui permettra d'intensifier la propagande de la Ligue par l'échange de conférenciers et la tenue de manifestations communes. A la suite d'une première réunion qui s'est tenue à Marseille le 14 janvier 1934 et à laquelle assistait M. César Chabrun, du Comité Central, ce Comité interfédéral est dès à présent constitué.

V. Mathieu a été sans cesse délégué par la Fédération du Var aux Congrès nationaux. Il y a pris bien vite la place qui lui revenait et a, notamment à la Commission des mandats, joué un rôle particulièrement utile.

Au sein du Syndicat des instituteurs, il a fait partie du conseil ou du bureau depuis 1920 et n'a eu aucune hésitation à assurer la défense de ses camarades du bureau poursuivis, sous le règne du Bloc national, devant la Cour d'Appel d'Aix.

V. Mathieu est un militant particulièrement consciencieux et un ligueur d'un dévouement sans bornes ; dans toutes les tâches qui lui ont été confiées comme dans toutes les circonstances de sa vie, il s'est révélé, sous des dehors toujours modestes, un travailleur clairvoyant, un camarade sûr, un démocrate ardent.

Au point de vue politique, il n'a cessé, depuis 1912, d'appartenir au Parti socialiste. Membre du Comité fédéral de ce Parti, il a toujours défendu et pratiqué une large politique d'entente et de collaboration des partis de gauche. Il lui paraissait, en effet, possible de réaliser, sur le plan politique, l'entente et l'accord maintenus au sein de la Ligue entre tous les démocrates, pour la réalisation et la défense des Droits du Citoyen.

Membre du Conseil d'arrondissement de Toulon, il en fut le Secrétaire, puis le Président bien qu'il fût le Benjamin de cette assemblée.

*(Notice fournie par la Fédération du Var)*

**ANDRÉ MAUDET****Président de la Fédération  
de la Charente-Inférieure.**

André Maudet, âgé de trente ans, est depuis 1928, président de la Section de Saintes, une des plus importantes du département.

Le Président Naudon s'étant retiré pour raison de santé, André Maudet lui succéda à la présidence de la Fédération. Depuis 1932, il dirige donc la Fédération de la Charente-Inférieure qui groupe huit mille membres répartis en une centaine de Sections.

Docteur en droit, avocat au barreau de Saintes depuis 1923, André Maudet est doué d'une solide culture générale, de profondes connaissances juridiques, d'un jugement très sûr, d'un beau talent oratoire. Il consacre à la propagande une grande partie de son activité.

Membre de nombreuses organisations démocratiques, il dirige, à Saintes, le Patronage laïque à la fondation duquel il a collaboré.

Chaque dimanche, inlassablement, il répand les idées de la Ligue dans nos campagnes et nos villes. Sa parole autorisée et convaincante lui permet de s'imposer à n'importe quel auditoire. En 1933, il prend notamment la parole dans de nombreuses localités de la Charente-Inférieure aux côtés de Von Gerlach, puis de Campolonghi.

Sa thèse de doctorat, écrite en 1926, est consacrée à l'étude de la justice militaire. Il préconise la transformation immédiate de cette institution afin que la justice militaire soit plus douce, plus humaine, afin que les soldats jouissent des mêmes droits et des mêmes garanties que les autres citoyens. Puis, cette première transformation étant accomplie, il envisage alors la suppression définitive de cette juridiction d'exception.

En février 1934, plaidant devant la Cour spéciale de revision de justice militaire, André Maudet obtient la réhabilitation de Chemin et Pillet, les deux « garde-sacs » injustement fusillés au mois d'août 1915.

Comme conseiller juridique, autant que comme propagandiste, André Maudet pourrait comme membre du Comité central rendre de nombreux services.

**MAURICE MILHAUD****Président de la Fédération de la Haute-Savoie,  
Membre sortant.**

Maurice Milhaud est le jeune et vaillant animateur de la Section de Genève et de la Fédération de la Haute-Savoie au concours de qui les ligueurs savent qu'ils ne font jamais appel en vain.

Il assume la direction de la Section de Genève depuis 14 ans et n'a cessé de lui donner l'impulsion à laquelle elle doit son développement continu. S'étant assigné pour principal objectif de propager les principes de la Ligue au sein de sa Section, il a obtenu qu'elle donnât des conférences mensuelles et qu'elle abonnât aux *Cahiers* ses quelque 150 membres.

Depuis 18 mois, président de la Fédération de la Haute-Savoie, Maurice Milhaud a su galvaniser les énergies. Entouré de collaborateurs ardents et dévoués qui reconnaissent volontiers son autorité, il a fait de sa Fédération l'une des plus entreprenantes de notre Association. Donnons un exemple : notre collègue a poursuivi sur le plan fédéral ses efforts d'éducation populaire, s'adjoignant, pour ce travail, toutes les bonnes volontés si bien que la Fédération aura organisé cette année 80 conférences dans le département.

Membre non résidant du Comité central, Maurice Milhaud a communiqué à ce Comité son opinion sur les diverses questions au sujet desquelles il pouvait donner un avis compétent. Il a estimé de son devoir d'assister à la réunion du Comité central qui a suivi les événements du 6 février et à son retour il a pris l'initiative de susciter la création de Comités locaux de vigilance républicaine dans les principales localités de la Haute-Savoie. A plusieurs reprises, le siège central a prié notre collègue d'intervenir en son nom auprès des organisations internationales et tout récemment encore auprès du Comité de secours aux réfugiés allemands, créé auprès de la S.D.N.

Maurice Milhaud, docteur ès-sciences économiques, licencié ès-sciences sociales, collaborateur pendant 12 ans d'Albert Thomas dans ses efforts d'organisation sociale du monde, utilise presque tous ses dimanches à donner des conférences de propagande pour la Ligue. Dans les *Cahiers* il a attiré l'attention des ligueurs sur les questions qui constituent à ses yeux les objectifs les plus immédiats que doit s'assigner notre Association. Il suffit de citer ses articles récents sur « Une procédure pacifique de revision des traités », « le droit au travail et la durée du travail », « l'adaptation ou la faillite de l'Etat démocratique », question retenue sur sa suggestion pour le prochain Congrès national pour montrer l'importance de la collaboration intellectuelle de notre collègue qui met à notre disposition des idées originales, et toujours profondément pensées.

Ainsi qu'on le voit, Maurice Milhaud, que nous proposons chaleureusement pour une réélection au Comité central, consacre à la Ligue ses loisirs et lui donne le meilleur de lui-même.

(Notice fournie par la Section de Genève),

**ELIE REYNIER***Président de la Fédération de l'Ardèche.*

Professeur à l'École normale d'instituteurs de Privas. Membre du Syndicat de l'Enseignement laïc de l'Ardèche à sa création en 1908, secrétaire de la Fédération ardéchoise des Droits de l'Homme à sa formation en avril 1922 ; Président en juillet 1924.

Est intervenu au Congrès de La Rochelle (1925) contre la guerre du Rif ; a publié sur ce sujet, dans les *Cahiers* du 5 octobre 1925, un article dont beaucoup de militants lui dirent leur satisfaction. A représenté la Fédération ardéchoise au Congrès d'Amsterdam contre la guerre, et recommencerait sans regret ni remords. N'a cessé de combattre ou de dénoncer la guerre — y compris les guerres coloniales trop oubliées — le militarisme, l'exploitation capitaliste ou coloniale, le chauvinisme, le fascisme, sous toutes leurs formes, le faux pacifisme des grands politiciens, l'abominable vénalité de la presse, etc.

N'a jamais refusé de collaborer, sans aucun souci des critiques opportunistes et sans crainte d'être « manœuvré », avec tous les groupements et toutes les personnalités de gauche et d'extrême-gauche qui luttent contre les mêmes fléaux et les mêmes crimes. A contribué sans doute pour sa modeste part à réaliser ainsi dans l'Ardèche, contre la guerre et contre le fascisme, le Front unique.

Accepte sans hésitation :

1° La formule de F. Challaye, nécessaire en période de transition : « Pour la Paix, sans aucune réserve — même contre Hitler » ;

2° L'idée que l'on ne réalisera ni la paix réelle, ni les réformes sociales et morales nécessaires (assistance, droit au travail, école unique, etc.), sans une transformation sociale qui dépasse les privilégiés au profit des travailleurs.

**PAUL RONIN***Président de la Section de Saint-Etienne.*

La Section de Saint-Etienne et les Sections du département de la Loire sont unanimes à présenter le citoyen Ronin comme candidat au Comité central, en qualité de membre non résidant.

Le citoyen Ronin préside depuis plusieurs années avec autorité la Section de Saint-Etienne qui est la plus forte Section du département de la Loire et une des plus importantes de France.

Au milieu d'une ville ouvrière soumise à des courants politiques divers et contradictoires, le citoyen Ronin s'est attaché, avec le concours de ses camarades, à faire de la Section de St-Etienne une Section forte et agissante englobant dans une commune volonté d'action démocratique tous les éléments républicains.

Il convient de souligner qu'une des plus importantes régions industrielles de France, comme c'est le cas du Bassin de la Loire, n'a jamais eu de représentant au Comité central.

Paul Ronin est un journaliste qui fait autorité dans les questions sociales et économiques.

Il appartient à la rédaction d'un des plus grands journaux de gauche de France et est l'auteur de plusieurs ouvrages d'économie politique et d'histoire.

Il consacre une large partie de son temps à la propagande pour la Ligue des Droits de l'Homme et presque chaque dimanche il répand infatigablement les idées de la Ligue dans les villes et les campagnes, non seulement du département, mais encore de la région.

Ronin a fait de nombreuses conférences, ces temps derniers, notamment dans les départements de la Loire, de l'Allier, du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire, de l'Ardèche, du Rhône, des Côtes-d'Or, Savoie, Drôme, Vaucluse, etc.

C'est un orateur de valeur, au verbe vigoureux et qui sera pour le Comité central une recrue appréciée.

L'élection de Ronin au Comité central sera la consécration d'une vie tout entière vouée à l'Idéal démocratique et au rayonnement des idées de la Ligue.

Ce sera également un témoignage d'estime et de confiance pour la Section de St-Etienne et pour les Sections du département qui ont désigné unanimement le citoyen Paul Ronin comme candidat au Comité central.

*(Notice fournie par la Section de Saint-Etienne).*

## CONGRÈS NATIONAL

### AVIS TRES IMPORTANT

La circulaire du 20 février dernier, adressée à toutes les Sections, a donné toutes indications utiles en ce qui concerne le choix des délégués au Congrès.

Néanmoins de l'examen des premiers bulletins qui nous sont parvenus, il ressort que ces indications sont passées inaperçues ou bien ont été méconnues.

C'est ainsi qu'un certain nombre de Sections désignent, comme délégué, le délégué qui représentera la Fédération du département. Or, aux termes de l'article 28 des Statuts, modifié par le Congrès d'Amiens, ce cumul est interdit, et le délégué fédéral ne peut pas être porteur de mandats de Sections.

Nous demandons aux Sections avec l'instance la plus pressante de bien vouloir se pénétrer des dispositions arrêtées par le Congrès d'Amiens et d'y conformer leurs décisions.

Les Sections qui jusqu'à présent y auraient manqué sont encore libres de nous envoyer une rectification signée du président et du secrétaire.

Les rectifications seront reçues jusqu'à la date extrême du 15 avril ; pour des raisons d'ordre administratif, il ne sera plus tenu aucun compte de celles qui parviendraient au delà de cette date extrême.

### Congés des fonctionnaires délégués

Notre président M. VICTOR BASCH a reçu les lettres suivantes :

I

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

Paris le 5 mars 1934.

Monsieur le Président,

Monsieur le Président du Conseil a reçu votre lettre du 27 février l'informant de la date de votre Congrès national annuel. Il me charge de vous en accuser réception et de vous faire connaître qu'il a donné des instructions à ses collègues pour que, dans la mesu-

re des nécessités du service, les demandes de congé formulées à cette occasion par les fonctionnaires régulièrement délégués par leur Section soient examinées avec la plus grande bienveillance.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le chef-adjoint du Cabinet.

II

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Paris le 7 mars 1934.

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me demander de faire accorder par mon Administration des congés aux fonctionnaires de mon département qui pourront être désignés comme délégués de leurs Sections au Congrès national de votre Association du 19 au 21 mai prochain à Nancy.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que c'est la Présidence du Conseil qui est qualifiée pour donner aux diverses administrations des instructions relatives aux demandes de congés adressées par les Associations intéressées.

Je suis, en ce qui me concerne, tout disposé à accueillir celles qui voudront bien me formuler les fonctionnaires de mon département, en conformité avec les instructions de la Présidence du Conseil que je sollicite par ce même courrier.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de l'Éducation nationale :  
P. le Ministre, le directeur du Cabinet.

III

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Paris le 14 mars 1934.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément au désir que vous avez bien voulu m'exprimer, je donne aux chefs de service de mon administration des instructions spéciales pour que des autorisations d'absence soient accordées aux fonctionnaires et agents placés sous leurs ordres qui seraient délégués au Congrès de la Ligue qui doit se tenir à Nancy les 19, 20 et 21 mai 1934.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

P. le Ministre des Travaux publics :  
Le directeur du Cabinet.

Le gérant : Henri BEAUVOIS.



Imprimerie Centrale de la Bourse  
117, rue Réaumur, Paris

## Les sièges CONSTANT

42, rue Chanzy — PARIS (11<sup>e</sup>)

Téléphone : Roquette 10-04

50 % moins cher



FAUTEUILS CUIR PATINÉ  
GRAND CONFORT

Formes nouvelles  
depuis . . . . . 175 fr.

EXPOSITION UNIQUE :  
200 MODÈLES

La plus importante fabrique spécialisée dans la fabrication du siège de cuir  
ATELIERS ET EXPOSITIONS :  
42, rue Chanzy — Téléphone : Roquette 10-04

Catalogue  
L 3 franco

## COTE D'AZUR - Hôtel "LES SAPINS" MENTON

Dans une vaste propriété complantée de fleurs, de plantes exotiques, d'arbres fruitiers. Terrasses. Treilles de vignes et de fleurs. Potager et splendide Pinède.

Vous pouvez vous reposer, travailler, venir pour vos bains de mer ou pour des excursions en montagne. Cuisine impeccable

ÉTÉ 32 fr. ; HIVER 35 fr. par jour ; taxes incluses. Recommandé par le « Touring Club »

## UN TRESOR CACHE I

dans les 500.000 obligations non réclamées du Crédit National, Crédit Foncier, Ville de Paris, Ch. Fer, Panama, etc., publiées avec tous les Tirages (Lois et Pairs). Abonnez-vous : 1 an 10 fr. Journal Mensuel des Tirages, Bureau G.P. N° 6, fg. Montmartre, Paris